

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal •

374
décembre 2022

ville-fontaine.fr



à Noël FONTAINE



DOSSIER

RENFORCER LES SOLIDARITÉS

10

DOSSIER ◆

Renforcer les solidarités



LES ACTUS ◆



4 Noël à Fontaine !

5 Marché solidaire

GRAND ANGLE ◆



16 Un axe "chronovélo"

17 Sobriété énergétique

SORTIR ◆



19 VOG : exposition Karim Kal

Médiathèque : Livrabbulle

LIBRE EXPRESSION ◆

22

VIE PRATIQUE ◆

23

FONTAINE
rive gauche # 374
décembre 2022

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nicolas Burdin, Lydie Chevallier,
Nathalie Pascal

Photographies : Philippe Tripier

Conception graphique : Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2022

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Noël pour tous

“
J'aurai plaisir à vous retrouver du 16 au 18 décembre pour une deuxième édition du marché de Noël plein d'animations.”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Le contexte mondial préoccupant ne doit pas nous faire oublier les fêtes de fin d'année. Des moments de solidarité et de partage essentiels avec nos proches. À Fontaine, la solidarité se traduit au quotidien au travers du centre communal d'action social qui vient en soutien aux plus fragiles. Cette année encore, ce seront 1 800 colis qui seront distribués à nos aînés. Devant le parvis de l'Hôtel de ville, j'aurai plaisir à vous retrouver du 16 au 18 décembre pour une deuxième édition du marché de Noël plein d'animations. Spectacle de lumière, chorales, concerts et stands pour petits et grand viendront rythmer ce moment de convivialité. La solidarité ne sera pas oubliée une fois de plus puisque ce temps fort se poursuivra jusqu'au lundi 19 décembre avec un marché solidaire pour soutenir les initiatives créatrices et les actions caritatives de notre territoire.

J'ai hâte de vous retrouver tout au long de ces journées pour partager ensemble ces beaux moments qui contribuent à la magie de Noël. Mais cette période de fête n'est qu'une parenthèse dans un contexte où la guerre en Ukraine provoque une crise énergétique qui nous pousse à revoir nos modes de consommation. Nous devons agir vite toutes et tous dès cet hiver. À Fontaine, la hausse du prix du gaz et de l'électricité va impacter directement le budget communal 2023 en cours d'élaboration.

Investir dans les économies d'énergie et baisser nos consommations, c'est garantir de pouvoir continuer demain à investir dans nos écoles,

renforcer la sécurité à Fontaine, végétaliser notre commune. Nous avons réalisé par exemple en cette fin d'année de nombreux projets de végétalisation avec les 2 parkings de la salle d'Edmond Vigne, les 3 cours de l'école Anatole France, la forêt urbaine sur le terrain Robert Vial. La sobriété énergétique s'impose donc à nous comme une nécessité. Nous devons continuer à garantir un service public performant tout en consommant moins. Nous avons pris à court terme des mesures fortes comme l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h dans les rues de Fontaine en dehors des axes du tramway, la limitation des températures dans les établissements communaux, les gymnases et l'abaissement de la température de l'eau de la piscine. Sur le long terme nous poursuivons le plan de modernisation de l'éclairage public (600 000 € sur le mandat) pour le rendre moins énergivore, le développement des énergies vertes et l'investissement dans l'achat de véhicules de la commune à énergie propre en remplacement de véhicules thermiques. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension concernant ces décisions qui sont aussi des choix de solidarité car la crise énergétique frappe particulièrement les plus démunis. Je vous souhaite à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver le 6 janvier prochain lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra à La Source.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux  



Restauration toute la journée

→ Sous chapiteau

Il fait un peu froid ? Réchauffez-vous auprès des stands restauration pour un moment tout en convivialité !

Au menu : diots, huîtres, gratin de fruits de mer, crêpes, gaufres, marrons chauds...



New !

New ! est une performance pluridisciplinaire alliant théâtre, musique, chant, danse et arts visuels. De cette rencontre naît, chaque soir, un spectacle totalement unique. Sur scène, des comédiens chanteurs, des musiciens, un illustrateur et un maître de cérémonie improvisent intégralement une histoire d'1h20 à partir de suggestions du public.

Vendredi 16 décembre à 20h30

→ La Source

Tarif : 9€ à 14 €



Animations

NOËL À FONTAINE

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Fontaine organise pendant 4 jours un marché de Noël animé dans le parc André Malraux. Une journée sera consacrée à un marché solidaire.

Venez profiter de 4 jours de féerie et déambuler au milieu des chalets pour découvrir un grand choix de produits et idées cadeaux : bijoux, foulards, cosmétiques, textiles, bières, champagnes, miel, fromages, épices, biscuits... Une belle occasion aussi de partager un moment convivial autour de bons petits plats, au rythme des concerts et fanfares.

4 jours de magie !

Vendredi 16 décembre de 14h à 21h

16h > 19h : animations de la médiathèque avec le Livrambulle de Noël

17h30 : fanfare

18h30 : inauguration en présence du Maire et des élus

19h : ambiance musicale

20h : spectacle d'acrobaties en lumière

20h30 : *New !* comédie musicale à La Source

Toute la journée : maquilleuses et Père Noël

Samedi 17 décembre de 11h à 21h

11h30 : concert jazzy swing

15h : ciné famille à La Source avec la projection du film *Encanto*

16h : Ensemble d'accordéons

17h : chorale avec les Corazon Singers

19h : concert de Heaven Trio

(variété française et internationale)

20h30 : Show laser

Toute la journée : maquilleuses et Père Noël

Dimanche 18 décembre de 11h à 18h

14h > 18h : sculpteur de ballons

À partir de 11h30, les Fontainois montent sur scène :

11h30 : Fanf à l'Ouest

15h : Réveil fontainois

16h30 : Big Band de Fontaine

Toute la journée, maquilleuses et Père Noël

Lundi 19 décembre de 11h à 18h

Marché de Noël solidaire et des créateurs fontainois



Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la jolie boîte que ce dernier a confié à la Ville sur le parvis de l'Hôtel de ville... Il promet de répondre à chacun !



Solidarité

MARCHÉ SOLIDAIRE : AMBIANCE CHALETS DE NOËL

Lundi 19 décembre de 11h à 18h

La magie de Noël se poursuit avec le marché de Noël solidaire : associations et amateurs fontainois présentent leurs savoir-faire... Une multitude d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année ! Bien entendu, le Père Noël sera là toute la journée, entouré de son ami le lutin et du mystérieux magicien des Vouillants.

Profitez des animations !

14 stands tenus par des Fontainois : bijoux, savons, bougies, articles en laine, couture, déco... Au fil de la journée : balade en calèche, maquillages pour enfants, Maison du Père Noël et ses lutins avec jeux et animations.



Petite restauration et buvette proposées par l'association Ekipaje de nostra d'hélios et l'association des parents d'élèves de l'école Anatole France.

Les Fontainois sont des artistes !

Retrouvez leurs performances sur scène.

12h30 : Lucie Capogna

14h : Danse Country

14h30 : Gipsy Del Sol

17h : Fanf' à l'Ouest

Soutien à la cause animale

Les associations L'Arche de Chantal et L'École du chat libre organisent une collecte pour les animaux et leurs maîtres en difficulté.



Vœux du Maire à la population

À vos agendas !

Les Fontainoises et Fontainois sont conviés à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année :

Vendredi 6 janvier 2023 à 18h30

→ La Source



Plus d'infos :
ville-fontaine.fr
Facebook fontaine38600
Contact : 06 46 90 24 76





**Hommage
Roland Atahias**

Originaire de Tébessa (Algérie), Roland Atahias s'est installé à Fontaine en 1963 où il a vécu jusqu'en septembre 2022.

Il a réalisé une grande partie de sa carrière dans les transports de l'agglomération grenobloise (TAG).

Adjoint à la voirie-circulation à la Ville de Fontaine de 1989 à 1995, ancien combattant, délégué syndical CFDT, vice-président de la communauté juive de Grenoble, il a consacré un grande partie de sa vie au service des autres.

Figure fontainoise connue et appréciée pour sa générosité, il avait une épouse, 4 filles, 11 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.



Aménagement

**29 NOUVEAUX ARBRES
ET 500 M² D'ESPACES VERTS
SUR 2 PARKINGS**

La Ville de Fontaine mène une opération de végétalisation sur le parking de la salle Edmond Vigne et sur le parking situé à proximité du groupe scolaire Anatole France.

Après les travaux réalisés cet été sur le parking Anatole France (245 m² de surface déminéralisés, 12 arbres plantés et 184 m² d'espaces verts agencés), le parking de la salle Edmond Vigne a récemment fait peau neuve. 173 m² de goudron ont été enlevés et 300 m² d'espaces verts aménagés.

Ces travaux visent à améliorer le cadre de vie, lutter contre les îlots de chaleur, renforcer la biodiversité et favoriser l'infiltration des eaux pluviales.

Des essences de végétaux sélectionnés

Au total, la végétalisation des parkings Anatole France et Edmond Vigne représente 29 arbres plantés et plus de 500 m² d'espaces verts.

Les essences de végétaux ont été minutieusement choisies afin de s'adapter au climat, à l'environnement et aux nouvelles pratiques de gestion optimisée des espaces (zéro phyto, taille raisonnée, respect du cycle naturel, diminution des besoins en arrosage...)

Une opération d'envergure

Le montant total de ces travaux de végétalisation s'élève à 113 830 €. Un soutien de la Métropole et du Département de l'Isère a pu être obtenu dans le cadre du contrat de la trame verte et bleue. Cette opération phare fait partie d'un plan de végétalisation communal qui se poursuivra sur d'autres secteurs jusqu'en 2026.





Végétalisation

NOUVELLE FORÊT URBAINE À FONTAINE : 500 PLANTATIONS

Fidèle à ses engagements en matière d'aménagement de la commune et de végétalisation, la Ville de Fontaine a réalisé en lien avec l'ONF une forêt urbaine sur une partie du terrain Robert Vial. Une initiative environnementale particulièrement innovante.

Grâce au soutien de l'ONF, Fontaine accueille la première forêt de ce type en France. Située sur un secteur de la friche Robert Vial (site devenu inconstructible compte tenu des risques inondations), la micro-forêt propose une surface boisée de 500 m² afin de créer un véritable écosystème favorisant la biodiversité.

Place à la nature

Concrètement, 500 plants ont été utilisés, dont 170 arbustes et 85 arbres. Différentes essences d'arbres ont été choisies : des essences mellifères pour les abeilles et d'autres plus classiques, ne provoquant pas d'allergies (chêne, tilleul, érable...).

La forêt urbaine présente différents espaces, avec un centre densément planté et de chaque côté une densité variable. Ce projet très original se rapproche d'un écosystème forestier afin d'offrir plus de nature en ville, mais le site ne se présente pas tout à fait comme un parc urbain comme les autres...

Ce projet environnemental, piloté par l'ONF et financé à 75 % grâce au parrainage (Coquand imprimeur de Fontaine, Institut Lumière à Lyon, société NCT), place Fontaine à la pointe de l'innovation en termes d'écologie et de végétalisation.



Le lancement de la forêt urbaine s'est déroulé début décembre, en présence des parrains de l'opération, du Maire Franck Longo et son équipe, dont les Adjointes Laurent Thoviste et Isabelle Jimenez Debeze.



Rue de la Sure : embellissement, verdissement et rénovation

Les opérations d'aménagement de la rue de la Sure, en lien avec la Métropole, se poursuivent, dans une logique de développement des déplacements doux, d'apaisement de la circulation et de valorisation du secteur. Début décembre, les travaux prévoient l'achèvement des trottoirs et de la piste cyclable bidirectionnelle dans la partie Sud de la rue jusqu'à la rue de Sornin. Le chantier va ensuite s'arrêter momentanément le 15 décembre pour la période des fêtes de fin d'année et reprendra en début d'année prochaine. En janvier, les aménagements vont permettre de finaliser les trottoirs dans la partie Nord de la rue de Sornin. Des travaux de plantation ainsi que la finalisation de la mise en place du nouveau matériel d'éclairage sont également au programme. La reprise des enrobés de chaussée débutera fin mars, selon l'avancée des travaux.



Un spectacle en langue des signes : *Hansel & Gretel, mission abandon*

La Cie La baraque à plumes propose un spectacle de théâtre musical pour toute la famille, avec beaucoup d'humour et de dérision. Fidèle au conte des frères Grimm, la pièce met au goût du jour les aventures des célèbres personnages interprétés par 2 comédiens, dans une mise en scène burlesque et déjantée. **La pièce est également traduite en langue des signes** avec la coopération de Mots pour Mots, à l'initiative de la Ville de Fontaine dans le cadre de la journée mondiale du handicap.

Mercredi 14 décembre à 19h30

→ La Source

Tarif : 5 € (gratuit moins de 18 ans)



Fontaine fait son cinéma !

Durant les vacances de la Toussaint, la projection du film *Hôtel Transylvania 3* a été proposée à La Source pour le jeune public, dans une ambiance spéciale Halloween. Ce rendez-vous familial était gratuit pour les Fontainois.



Association

LES SPORTIFS MÉRITANTS RÉCOMPENSÉS

La Ville de Fontaine a récompensé les sportifs et bénévoles méritants pour leur investissement dans leur discipline et au sein de leur club respectif.

Les champions, vice-champions et les sportifs des clubs fontainois ayant participé à une compétition nationale ou internationale ont été récompensés au titre de la saison 2021-2022 lors d'une soirée organisée le 18 novembre à la salle Edmond Vigne. Cette cérémonie a eu lieu en présence des représentants de 14 associations et des élus.

Le Maire Franck Longo, Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et à la vie associative, Michel Carras, Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs et Anne-Sophie Chardon, Adjointe aux ressources humaines ont félicité les 63 lauréats. La cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié.

Les bénévoles et entraîneurs mis à l'honneur

Les bénévoles très investis au sein des clubs et les entraîneurs ayant obtenu un diplôme fédéral ou national ont également été mis à l'honneur.



Les frères Bruni, champions de quad !

Originaires de Fontaine, les jumeaux Clément et Baptiste Bruni (23 ans) accumulent depuis 10 ans un nombre impressionnant de trophées dans la discipline sportive du quad de compétition : plusieurs titres de Ligue Rhône Alpes, Provence, plusieurs fois champions de France, 3^e place au récent Mondial du quad ou encore 3^e place au championnat de Ligue des régions... Les jeunes sportifs poursuivent leur ascension au fil des saisons et se préparent déjà à de nouvelles compétitions de championnat de France des sables.



**Conseil municipal
Retour sur la séance
du 21 novembre**

**Subventions pour les transports
scolaires**

La Ville de Fontaine prend en charge l'ensemble des déplacements des élèves dans le cadre des activités sportives et certains événements communaux. En complément, la collectivité soutient financièrement les projets et sorties scolaires organisées par les enseignants sur des sites qui ne sont pas desservis par le réseau TAG. En lien avec les directeurs d'école, il est proposé de verser une subvention aux coopératives scolaires à hauteur de 7 € par élève de maternelle et 4 € par élève d'élémentaire. Le Conseil municipal valide l'attribution de ces subventions.

 Adoption à l'unanimité :
35 voix pour

**Convention de partenariat pour le
dispositif Tranquillité résidentielle**

La Ville de Fontaine a décidé, comme d'autres communes de la Métropole, de renouveler son soutien pour 1 an au dispositif de tranquillité résidentielle coordonné par Absise (association regroupant les bailleurs de l'Isère) et porté par le bailleur social Actis. Ce dispositif consiste en la mise en place d'une équipe mobile d'intervention (du lundi au samedi de 17h à 23h) sur des sites ciblés par les bailleurs, en concertation avec la Ville et les forces de l'ordre, afin de limiter les rassemblements abusifs et les nuisances. Le Conseil municipal renouvelle son adhésion au dispositif pour l'année 2023.

 Adoption à l'unanimité :
35 voix pour

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur fontube.fr

**Prochain Conseil municipal
le 19 décembre à 19h - Hôtel de ville**

 Ville de Fontaine + Facebook live



Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du Conseil municipal. Questions/réponses du 21 novembre.

Les travaux d'aménagement de la rue de la Sure sont les bienvenus pour améliorer cette entrée de ville et sa praticabilité pour tous les modes de déplacement. J'ai constaté une anomalie majeure au niveau du virage entre la rue de la Sure et l'allée de Gève : la largeur du trottoir se réduit jusqu'à le rendre impraticable à l'approche du passage piétons. Par ailleurs, la sécurisation du passage piétons doit être renforcée.

Qu'est-il prévu d'autre part pour éviter les stationnements de véhicules sur la piste cyclable ou sur la bordure végétalisée ? Comment pensez-vous prolonger la piste cyclable en direction de Sassenage et du pont des Martyrs ? Comment entendez-vous limiter l'utilisation des véhicules personnels si la desserte des arrêts actuels par la ligne C6 est supprimée dans le cadre du projet Métrocâble ?

Questions d'Eric Fourest

Réponse de Luc Forestier, Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces

Tout d'abord, lors de l'élaboration du projet, nous avons constaté que la largeur de voirie ne permettait pas de faire 2 trottoirs respectant les normes d'accessibilité des 2 côtés de la chaussée. Nous avons donc décidé de mettre en place un trottoir continu côté Ouest de la rue et de réaliser les traversées piétonnes pour l'accès aux arrêts bus situés côté Est de la chaussée. Le cheminement piéton sécurisé se situe donc côté Ouest de la chaussée. La partie Est est végétalisée. D'autre part, la giration des bus implique l'élargissement de la chaussée dans le virage. L'objectif n'est pas l'accélération des véhicules mais le croisement des bus dans le virage.

L'aménagement prévu est la pose d'une bordure difficilement franchissable sauf au carrefour et entrées/sorties des propriétés. Ceci pour éviter le stationnement sauvage.

Par ailleurs, aucun stationnement n'est prévu dans la rue. Le diagnostic préalable au projet a mis en évidence que le stationnement existant était généré par des véhicules dits ventouses. Or l'espace public n'a pas pour vocation à accueillir les véhicules ventouses. La police municipale verbalisera tout véhicule en infraction.

Sur le prolongement de la piste cyclable vers Sassenage, les projets en cours d'étude se situent rue de l'Argentière (dans le cadre du projet Portes du Vercors) et au carrefour des rues Argentière et Sure avec la réalisation d'un rond point dans le cadre des travaux de l'A480. Ces 2 projets comprennent la création d'un aménagement cyclable, y compris sur le pont des Martyrs. Un autre axe en cours d'étude sur le secteur, rue François Marceau, permettrait de relier les berges du Drac au projet Portes du Vercors.

La ligne de transport en commun doit être conservée. Il ne s'agira plus d'une ligne Chrono mais d'une ligne Proximo. La desserte se fera donc toujours et le développement des modes doux est en parallèle renforcé.

Retrouvez la question de Sophie Picard sur le projet Les Portes du Vercors, ainsi que la réponse de Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville, sur ville-fontaine.fr ou fontube.fr

 Posez votre question par mail ou téléphone
democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25





RENFORCER LES SOLIDARITÉS

Perte d'autonomie, handicap, lutte contre l'exclusion, accès aux droits : la commune agit au quotidien pour la cohésion sociale et les solidarités. Elle s'appuie sur le centre communal d'action sociale (CCAS), outil principal de mise en œuvre des actions en direction des plus fragiles et d'organisation de l'aide sociale.

Au plus près des habitants



**2 résidences
autonomie**



**1 maison
France
services**



**2 maisons
des habitants**



**600 bénéficiaires
de l'Apa accompagnés**



**1 600 colis de Noël
pour les aînés**



**73 bâtiments
accessibles
d'ici 2024**



Fracture numérique : ne laisser personne de côté

Le service égalité et citoyenneté de la Ville propose depuis un an d'accompagner les usagers face à la mutation numérique en cours. Objectif : accompagner, aider et informer les habitants dans leurs démarches en ligne et l'accès aux droits.

Le service égalité et citoyenneté intervient dans la lutte contre la fracture numérique, accentuée par la crise sanitaire et le processus de dématérialisation des administrations publiques.

L'égalité pour tous avec le numérique

Pour répondre à ces nouveaux besoins, le service égalité a mis en œuvre depuis un an les *Rendez-vous de l'égalité avec le numérique*, un cycle de formation visant à développer l'autonomie des usagers. Différents modules sont ainsi proposés aux habitants : les bases de l'informatique (évaluation du niveau et travail autour de l'autonomie des participants pour des démarches en ligne), la découverte des institutions (droits et démarches auprès des administrations), le perfectionnement (consolider les compétences et poursuivre l'apprentissage) et le FLE (pour les personnes ne maîtrisant pas la langue française au quotidien et qui doivent être accompagnées pour des démarches en ligne).

Plus d'infos :
CCAS - service égalité au 04 76 28 76 28



ACCOMPAGNER LES FAMILLES FONTAINOISES

Structures de proximité incontournables au service des habitants, les maisons des habitants sont ouvertes à tous les Fontainois. Les équipes construisent le programme des équipements à partir des souhaits des habitants. Une multitude d'activités, sorties et rendez-vous variés sont proposés aux familles toute l'année.

Les maisons des habitants ont 3 missions principales : le soutien à la parentalité, l'animation de la vie du quartier et l'accompagnement de tous les publics. Les 2 maisons des habitants de la commune (Romain Rolland et George Sand) sont des lieux à destination de tous les Fontainois. L'équipe propose régulièrement des animations pour tous, accompagne les parents et leurs enfants dans leur relation, structure et concrétise des projets collectifs portés par les habitants ou encore aide les usagers dans leurs démarches administratives quotidiennes.

Un lieu accessible et animé

Les maisons des habitants renouvellent leur feuille de route pour les années à venir (2023 à 2026) dans le but de correspondre pleinement aux besoins des Fontainois et de mettre en place des actions et animations susceptibles de plaire au plus grand nombre. Les activités sont soit gratuites, soit avec des tarifs très modiques, avec principe de dégressivité pour les foyers nombreux ou selon le quotient familial. Rendez-vous en janvier pour découvrir la nouvelle programmation !

Une fin d'année festive

En attendant, les MDH proposent aux familles d'assister à un spectacle de magie pour célébrer la fin de l'année le mardi 20 décembre à Romain Rolland. Le jeudi 22 décembre à Romain Rolland, les Fontainois sont invités à réaliser leur carte de vœux à envoyer à leurs proches. Une animation chocolat chaud et jeux est proposée le mardi 27 décembre à George Sand. Enfin, le jeudi 29 décembre à George Sand, un grand repas partagé et musical est organisé.

Plus d'infos :
ville-fontaine.fr
04 76 27 13 09 - Romain Rolland
04 56 38 22 23 - George Sand



ACCOMPAGNER NOS AÎNÉS AU QUOTIDIEN

La Ville de Fontaine accompagne les seniors dans leur vie quotidienne : logement, démarches administratives, lutte contre l'isolement, loisirs...

L'ensemble des actions menées reflète la politique sociale de la Ville, politique coordonnée par le CCAS (centre communal d'action social) en lien avec différents services communaux.

Un accès au logement facilité

La Ville gère 2 résidences autonomie : la Roseraie et la Cerisaie. Ces établissements sont destinés aux personnes qui souhaitent conserver les avantages d'un logement individuel dans un cadre sécurisé. Les personnes âgées de plus de 60 ans sont également orientées par le CCAS vers des services qui facilitent leur quotidien et leur maintien à domicile. L'Ehpad l'Églantine, un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (avec un accueil de jour) est également présent sur la commune. Gérée par le groupe Univi, cette structure de proximité permet un accueil médicalisé des seniors tout en gardant des liens avec leur famille et leurs amis.

Un soutien pour les demandes

Le CCAS propose aussi un accompagnement pour la constitution des demandes d'Allocation personnalisée à l'autonomie (Apa).

Unis-Cité : un projet intergénérationnel

Ce projet intergénérationnel Unis-Cité vise à lutter contre l'isolement des seniors vivant à leur domicile, hébergés en résidence autonomie ou en EPAHD.

À ce jour, 600 seniors bénéficiaires de l'Apa ainsi que leurs proches aidants sont accompagnés.

Une coordination des animations

Depuis 2022, le CCAS a renforcé le service coordination des animations pour les retraités de la commune. Objectifs ? Lutter contre l'isolement et proposer des actions de prévention des risques liés au vieillissement. Chaque semaine des activités sont organisées par différents services de la Ville et partenaires : gym douce, danse, cuisine diététique, marche active, exercices d'équilibre, renforcement musculaire, chorale, remue méninges, après-midi jeux avec la ludothèque... En plus de ces activités hebdomadaires, des stages, des conférences et des ateliers thématiques sont ponctuellement programmés. En 2023, des animations *Équilibre et prévention des chutes* et *Bien Vieillir à domicile* seront proposées.

Retrouvez toutes les animations à destination des seniors sur ville-fontaine.fr

De novembre 2022 à juin 2023, 4 jeunes services civiques interviennent 2 jours par semaine afin de créer du lien social avec les seniors. Leurs missions : présenter aux aînés les activités proposées de la Ville, passer un temps convivial avec eux, les aider dans leur quotidien ou simplement être à l'écoute...



Parole d'élue

"Nous sommes heureux de renouveler l'opération Colis de Noël pour nos aînés et de développer de nouveaux projets intergénérationnels avec les jeunes d'Unis-Cité pour lutter contre l'isolement."

Sonia Ianello

Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et maintien à domicile



1 600 colis de Noël distribués !

Pour la 3^e année consécutive la Ville de Fontaine offre un colis de Noël aux Fontainois de plus de 70 ans. Plus de 1 600 colis sont distribués entre le 13 et le 16 décembre à la salle Edmond Vigne. En cette période de fin d'année, ce présent (composé de gourmandises et préparations cuisinées) se veut un témoignage de soutien et de solidarité envers les aînés. Ce moment convivial et festif offre aussi l'opportunité d'un temps d'échange entre les aînés, leurs élus et les agents communaux.



Parole d'élue

"Afin de favoriser l'inclusion dans tous les domaines, la Ville a créé une coordination handicap qui a pour but de faire émerger de nouveaux projets et lutter contre les discriminations."

Martine Roussin

Conseillère municipale déléguée à l'inclusion, handicap et accessibilité



**INCLURE,
C'EST « HANDISPENSABLE » !**

L'inclusion des personnes en situation de handicap se décline dans tous les domaines. Aux côtés de la commission accessibilité, qui est une obligation légale pour les collectivités, une coordination handicap a vu le jour, véritable instance de réflexion pour favoriser l'inclusion de tous.

La commission communale d'accessibilité handicap instaurée par la loi du 11 février 2005 sur les droits des personnes en situation de handicap est une obligation légale pour les communes de plus de 5 000 habitants. Cette commission formalise un bilan concernant l'accessibilité du territoire. Elle s'assure que les établissements recevant du public et leurs installations sont conformes aux normes d'accessibilité. Elle est notamment consultée lors de lancements des travaux.

Une coordination handicap pour davantage d'inclusion

La Ville de Fontaine a souhaité aller plus loin dans le domaine du handicap et a créé une instance pour favoriser l'inclusion de toute personne en situation de handicap. Cette instance dénommée *coordination handicap* se compose d'élus, de représentants des services de la Ville, d'associations et de partenaires institutionnels. Elle se réunit 4 fois par an pour sensibiliser aux questions liées aux handicaps visibles et invisibles et

briser les idées reçues. Elle a pour objectif de faire émerger des projets collectifs afin de faciliter l'inclusion et lutter contre les discriminations. Parmi les actions engagées, on peut citer la création du livret handicap qui recense de nombreux organismes œuvrant pour l'accès aux droits, un travail autour de projets événementiels tels que la Semaine Bleue et les Semaines d'information de la santé mentale, un temps fort à La Source le 14 décembre avec le spectacle *Hansel & Gretel, mission abandon* proposé dans le cadre de la journée mondiale du handicap et traduit en langue des signes.

L'agenda programmé d'accessibilité

En parallèle de la coordination handicap, l'Ad'Ap (l'Agenda d'accessibilité programmé) a pour objectif de mettre aux normes d'accessibilité l'ensemble des bâtiments de la Ville. Ce programme concerne 73 bâtiments communaux pour un montant de travaux de près de 1,4 millions d'€ TTC.



Quelques chiffres clés à Fontaine

- 3 % des habitants sont bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés
- 73 établissements recevant du public à mettre aux normes d'ici 2024
- 126 places réservées aux personnes à mobilité réduite
- Près de 1,4 millions d'€ d'investissement sur 9 ans

Centre communal d'action social (CCAS)

Espace liberté - 32 bis rue de la Liberté
04 76 28 75 03

Horaires :

Lundi et mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h
Jeudi : 8h30-17h
Vendredi : 8h30-12h



UNE NOUVELLE MAISON FRANCE SERVICES POUR VOS DÉMARCHES

Le CCAS accueille désormais une maison France services : de nouveaux moyens pour faciliter les démarches auprès d'administrations essentielles dans notre quotidien telles que la Caf ou la CPAM.

Depuis début décembre, une maison France service est ouverte à tous les habitants de Fontaine et des communes environnantes afin de leur permettre d'accéder plus facilement à différents services publics.

Des agents formés pour accompagner

8 agents du CCAS spécialement formés accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives auprès des institutions ayant adhéré au dispositif France services : CPAM, Caf, Carsat, MSA, Ministère de la Justice/Conseil départemental d'accès aux droits (via les permanences du CIDF et de l'Adate) et DGFIP (impôts). Un poste informatique en libre-service sera également à disposition au sein de la maison France services.

Spécificité de Fontaine, la maison France services a 2 antennes annexes puisque cet accompagnement est également proposé dans les maisons des habitants George Sand et Romain Rolland (aux horaires d'ouverture habituels) pour des démarches rapides et peu complexes.

Maison France services

Situé au 32 bis rue de la Liberté, cet espace est ouvert :

Sans rendez-vous

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous

Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

Plus d'infos :

04 76 28 75 03

fontaine@france-services.gouv.fr

La solidarité pour faire face à la crise

Dans cette période actuelle difficile pour les ménages, le CCAS répond présent et propose notamment des actions complémentaires de solidarité via l'aide sociale facultative.

Concrètement, des aides financières ou alimentaires peuvent être accordées (selon critères et conditions) aux personnes les plus fragilisées, sur demande d'un travailleur social.

Plus d'infos :

CCAS 04 76 28 75 03



2

QUESTIONS À Monique Kassiotis

Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations

Pouvez-vous nous parler de la politique locale en matière de solidarité ?

Notre action à Fontaine est guidée par la transparence et l'équité. Toutes les démarches engagées ont pour but d'être justes et impartiales, au travers notamment de nos commissions logement et aides facultatives, dont nous avons retravaillé le règlement. Le traitement de chaque dossier se fait de manière anonyme et nous mettons tout en œuvre pour répondre efficacement à l'ensemble des demandes. L'aide facultative traduit la volonté forte de la Municipalité d'être au plus près des personnes en difficulté en cette période particulièrement difficile. Le CCAS se réunit 2 fois par mois pour examiner les dossiers afin de ne laisser personne dans le besoin.

Pourquoi une maison France services à Fontaine ?

La démarche volontariste de notre Municipalité se traduit aussi par le retour des services publics de proximité après plusieurs années d'absence. Nous avons travaillé sans relâche et la Ville a obtenu récemment la labellisation France services. Il s'agit de faciliter l'accès aux droits et d'accompagner les habitants dans leur quotidien. Concrètement, un espace est désormais ouvert à tous au CCAS et dans les maisons des habitants avec du personnel formé pour aider les Fontainois dans leurs démarches auprès des institutions comme la Caf, les impôts ou la CPAM. Dans un contexte où beaucoup de démarches importantes aujourd'hui sont à effectuer sur des plateformes dématérialisées, l'accès au numérique est un axe primordial de l'accès aux droits.

La Métropole et vous



Lingettes et mégots, de véritables fléaux !

La Métropole a récemment lancé une vaste campagne de communication afin de protéger les cours d'eaux. « Pas de mégots dans les caniveaux, pas de lingettes dans les toilettes ! ». En effet, les mégots sur les trottoirs et les lingettes jetées dans les toilettes sont les déchets les plus dangereux pour les milieux aquatiques et le système d'assainissement.

En plus de ses actions innovantes de terrain pour lutter au quotidien contre cette pollution, la Métropole souhaite sensibiliser les habitants afin que chacun adopte les bons gestes !

Plus d'infos :
www.grenoblealpesmetropole.fr



Déplacements

UN AXE « CHRONOVÉLO » JUSQU'À LA POYA

Face aux enjeux de qualité de vie et de santé publique, la Ville de Fontaine poursuit son plan de développement des voies cyclables, en lien étroit avec la Métropole. Avec des objectifs clairs : la sécurité, l'apaisement de la circulation et un cadre végétalisé.

La création d'une liaison cyclable structurante Grenoble-Fontaine fait partie des projets prioritaires du plan de déplacement urbain porté par le Smmag (syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise). Dans la continuité de la chronovélo existante sur le cours Berriat, la Ville de Fontaine travaille activement avec la Métropole et la Ville de Grenoble sur la poursuite d'un itinéraire cyclable jusqu'au secteur de La Poya.

Un axe structurant

De nombreuses études ont été menées pour définir un aménagement de qualité, réalisable à court terme. Aujourd'hui, un nouvel axe se dessine clairement au travers des projets d'aménagement en cours : la rue du Vercors, l'échangeur Vercors, le pont du Vercors, l'avenue du Vercors. Cet axe se poursuit avec l'avenue Ambroise Croizat et continue jusqu'au futur pôle d'échange multimodal de La Poya.

À Fontaine, l'aménagement d'une piste cyclable est déjà traitée dans le cadre du projet d'aménagement de l'avenue du Vercors. Pour la section sur l'avenue Ambroise Croizat, les enjeux du projet d'aménagement sont nombreux : sécuriser les déplacements cyclables ; rendre attractif et développer l'usage des cycles en créant un axe structurant dans la continuité de l'aménagement de l'avenue du Vercors ; conforter les liens entre les pôles de vie et les pôles économiques ; redonner de la place à la nature en ville...

En parallèle de ces travaux, des études sont toujours en cours pour créer un autre axe le long du tram reliant directement les centres de Grenoble et de Fontaine.

Consultation des habitants !

Pour recueillir l'avis des habitants, des temps de concertation sont prévus début 2023 :

Mercredi 4 janvier à 18h30

Réunion publique de lancement

→ Hôtel de ville

La suite :

→ 2 ateliers de travail avec les habitants (tronçon de l'avenue du Vercors + tronçon de l'avenue Ambroise Croizat)

Ces ateliers sont prévus sous la forme d'une balade le long du tracé de l'axe cyclable et d'un travail en salle

→ une réunion de clôture avec un bilan de la concertation



Environnement

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LES MESURES POUR BAISSER NOS CONSOMMATIONS

Le contexte mondial actuel provoque une crise énergétique qui nous oblige à revoir nos modes de consommation. La sobriété énergétique doit être une nouvelle manière de penser et d'agir.

Fontaine s'inscrit dans cette voie en axant son plan de sobriété énergétique autour de 3 volets : agir sur l'éclairage public, limiter le chauffage dans les bâtiments publics communaux et développer les énergies vertes et les modes de déplacements non carbonés.

Agir sur l'éclairage public

Depuis le mois d'août, une phase d'expérimentation a été conduite sur la commune avec l'extinction de l'éclairage public. Bien accueillie par les habitants, l'extinction de l'éclairage public est étendue avec des horaires différenciés en fonction des zones. Ainsi, depuis le 1^{er} décembre, l'extinction lumineuse a lieu entre 1h30 et 4h45 le long des voies du tram et entre minuit et 5h dans les rues. En dehors de ces horaires l'intensité de l'éclairage est abaissée. Les gains de consommation sont estimés à 50%, soit 70 000 €. Parallèlement, un investissement massif sur 4 ans de 630 000 € permettra de remplacer les 1 301 points lumineux les plus énergivores.

Limiter le chauffage dans les établissements communaux

Dans les bâtiments de la Ville, le chauffage est limité à 19°C en journée. Dans les locaux inoccupés le week-end, la température est de 16°C et de 8°C lorsque les locaux sont inoccupés plus de 48h.

Concernant les gymnases, la température est de 14°C pour la pratique des activités sportives intenses et de 18°C pour la pratique des activités sportives modérées. Les vestiaires et les douches sont maintenus à 19°C.

Les utilisateurs des locaux sont regroupés dans les bâtiments les mieux isolés.

La température de l'eau du centre nautique Lino Refuggi est de 26°C et cet équipement reste fermé le dimanche jusqu'à la prochaine saison estivale.

Développer les énergies vertes et les modes de déplacements non carbonés

La commune poursuit sa transformation énergétique avec l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'Hôtel de ville, le remplacement des matériels énergivores dans les écoles, l'utilisation de la géothermie dans le quartier des Portes du Vercors...

Dès février 2023, des permanences de l'Alec auront lieu à l'Hôtel de ville afin de conseiller les Fontainois dans leur choix d'un système de chauffage performant.

D'ici 2025, tous les véhicules utilitaires et poids lourds communaux seront remplacés par des véhicules à énergie propre.

Montant de cet investissement : 1 540 000 € TTC.

Mur|Mur 2 : un dispositif d'aides à la rénovation

Isoler son logement, c'est réaliser des économies d'énergie et améliorer son confort. Des aides aux travaux existent avec Mur|Mur 2, un dispositif métropolitain qui a pour objet l'accompagnement à la rénovation énergétique de tous les logements privés du territoire, en lien avec plusieurs partenaires locaux. Que vous soyez propriétaire d'une maison individuelle ou que vous habitiez une copropriété, vous pouvez bénéficier des aides et conseils prévus dans le cadre de ce dispositif.

Nouveauté 2022 : Mur|Mur est désormais ouvert aux propriétaires de maisons en lotissement.

4 bonnes raisons d'isoler les logements d'une copropriété.

- Diminuer sa facture d'énergie : selon l'ampleur du projet, il est possible d'obtenir de 25 % à 60 % d'économie de chauffage
- Valoriser son bien immobilier : l'investissement dans la rénovation facilitera la vente et la location d'un logement
- Améliorer son confort en hiver comme en été
- Réduire ses émissions de CO2 : cela permet de lutter contre le dérèglement climatique et participe à l'amélioration de la qualité de l'air.

Q Plus d'infos :
grenoblealpesmetropole.fr
04 76 00 19 09

à Noël FONTAINE

Marché de Noël
Spectacles
Animations

Parvis de l'Hôtel de ville

16 - 17 - 18 - 19
DÉCEMBRE 2022





© Ph. T

EXPO

Changer de regard

L'exposition photographique de Karim Kal intitulée *Un nouvel ailleurs* se poursuit au VOG Jusqu'au 21 janvier.

Cet artiste français propose un travail photographique essentiellement documentaire et s'intéresse aux différents lieux de vies en marge de la société, comme les quartiers populaires, les foyers, les prisons...

Dans le cadre du Mois de la photo et en résonance avec la Biennale de Lyon, son exposition met en lumière des photographies d'objets du quotidien et de paysages urbains issus du quartier de la Guillotière à Lyon. L'artiste invite le public à décaler son regard pour voir les choses sous un nouvel angle, mettant en avant l'imaginaire et l'art poétique.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 17 décembre à 16h

Conférence d'histoire de l'art, animée par Fabrice Nesta (photographie, songe de nuit)

Samedi 14 janvier de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques avec Johan Sordelet, découverte de la technique du cyanotype. Sur inscription

Plus d'infos
 ●●● levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



© Ph. T



© Ph. T

Médiathèque

Livrambulle : ça part en livre !

Depuis le 18 octobre, la médiathèque Paul Éluard est de retour dans les quartiers. Elle se déplace grâce au Livrambulle, un nouveau vélo triporteur qui permet d'aller à la rencontre des habitants pour leur proposer des temps de lecture et d'échanges autour des livres.

Le Livrambulle vous donne rendez-vous 3 fois par semaine (en dehors des vacances scolaires) pour vous proposer des contes, des livres jeux, des BD et bien d'autres lectures à l'heure du goûter.

Les rendez-vous du Livrambulle

Mardi de 16h45 à 18h

→ Devant l'école Maurice Audin

Jeudi de 16h45 à 18h

→ Passage de l'école maternelle Robespierre

Jeudi de 16h45 à 18h

→ Place du marché Marcel Cachin
 En cas d'intempérie, repli dans les cantines des écoles.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Plus d'infos
 ●●● 04 76 26 91 35
 ●●● mediatheque.eluard@ville-fontaine.fr

Fermeture de la médiathèque les 24 et 31 décembre.

Jusqu'au 21 janvier



Un nouvel ailleurs de Karim Kal

Exposition photos

→ **Le VOG**

Jeudi 8 décembre



Eesah Yasuke + Opus Crew (rap)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 9 € à 14 €

Vendredi 9 décembre

Soirée jeux (adultes)

Avec la Ludothèque

→ **Espace 3 Pom' à 20h**

Vendredi 9 décembre (+ 10 déc.)

Diète party

Interlude et Cie

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 10 €

Samedi 10 décembre



**Rêve ensorcelé
Lyric'art Mélodie**

(chant)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 5 € à 12 €

Dimanche 11 décembre

C'est moi le roi ! (conte musical)

Harmonie Echo des Balmes & compagnie
du Grain de Riz

→ **Salle Edmond Vigne à 17h**

Prix libre

Mercredi 14 décembre

Atelier numérique (jeunes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 15h**

Mercredi 14 décembre



**H&G : Hansel & Gretel, mission
abandon** (pièce de théâtre musicale)

Compagnie La baraque à plume

→ **La Source à 19h30**

Tarifs : 5 € (gratuit moins de 18 ans)

Du 16 au 18 décembre



Noël à Fontaine

2^e édition du marché de Noël

Producteurs et artisans locaux, marché
solidaire, animations, jeux, concerts...

Buvette et restauration sur place

→ **Parc André Malraux
(devant Hôtel de ville)**

Lundi 19 décembre



Marché solidaire

Associations et amateurs fontainois
présentent une multitude d'idées cadeaux
pour les fêtes de fin d'année.

→ **Parc André Malraux
(devant Hôtel de ville)**

Vendredi 16 décembre

Atelier numérique (adultes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h**

Vendredi 16 décembre



New ! (comédie musicale improvisée)
→ **La Source à 20h30**
Tarifs : 9 € à 14 €

Samedi 17 décembre

Conférence d'histoire de l'art

Photographie, songe de nuit avec Fabrice Nesta
→ **Le VOG à 16h**

**Samedi 17 décembre
(+ 18 décembre à 17h)**

Juste des jours meilleurs (+ de 12 ans)
Cie des Infiltrés
→ **La Guinguette de 17h à 20h**
Tarif : 8 € à 12 €

Lundi 19 décembre

Conseil municipal

→ **Hôtel de ville à 19h + Facebook live**

Mardi 20 décembre

Spectacle de magie (David Coven)
→ **Maison des habitants Romain Rolland à 14h30**
Sur inscription (0,5 €/pers. ou 1,2 € dès 3 pers.)

Mercredi 21 décembre



Contes à croquer spécial Noël !
→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Mardi 27 décembre

**Ateliers en famille,
jeux et chocolat chaud**

→ **Maison des habitants George Sand à 14h30**
Sur inscription (0,5 €/pers. ou 1,2 € dès 3 pers.)

Jeudi 29 décembre

Repas de fin d'année

→ **Maison des habitants George Sand à 11h**
Sur inscription (gratuit)

Mercredi 04 janvier

Concertation chronovélo

Réunion publique de lancement
→ **Hôtel de ville à 18h30**

Vendredi 06 janvier



Vœux du Maire à la population
→ **La Source à 18h30**

Du 19 au 23 Décembre



**Espace Nelson Mandela,
demandez le programme !**

- Journées multi-activités -

Les matinées « ateliers » :

hip-hop ou théâtre

- hip-hop avec Hicham (8-13 ans)
- théâtre : jeux de transformation et marionnettes, création de scénettes et clowns (6-10 ans)

Les après-midis :

jeux de société ou sorties neige

- après-midis du 19 et 20 décembre : jeux de société dès 13h30
- après-midis du 21 et 22 décembre : sorties neige dans le Vercors - places limitées (selon enneigement)
- mardi 20 décembre : journée cuisine zéro déchet : couscous

Tarifs : enfants 5 € à 17€/jour selon quotient familial

Tarif unique de 3 €/jour pour les adhérents aux activités régulières annuelles

Infos et inscriptions : espace Nelson Mandela 07 50 55 01 28



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Sécurité pour tous : une priorité

Il suffit d'échanger avec nos amis, nos familles, pour se rendre compte que Fontaine pâtit depuis de nombreuses années d'une image négative en dehors de la commune, la principale raison étant le sentiment d'insécurité.

Ainsi notre majorité s'est fixée comme l'une des priorités de son mandat, d'œuvrer à la sécurité de tous les Fontainois selon 4 axes :

- Lutter contre les incivilités du quotidien
- Lutter contre les trafics de stupéfiants
- Lutter contre les infractions routières
- Lutter contre les dépôts sauvages.

Notre municipalité agit contre l'insécurité en donnant à nos policiers municipaux les moyens d'assurer leurs missions avec de nouveaux équipements : véhicules, casques, gilets pare-balle, boucliers, logiciels de travail. En deux ans de nombreuses réalisations sont déjà visibles : l'augmentation des effectifs de la police municipale de 12 à 14 agents avec la création d'une équipe jour et d'une équipe nuit, l'élargissement de la présence de la police municipale le dimanche de 15h à 20h entre juin et septembre. A partir du début de l'année, 70 caméras de vidéo-protection et vidéo-verbalisation seront déployées dans toute la ville. Des arrêtés municipaux ont été pris pour lutter contre les regroupements. Tout ceci participe à l'établissement d'une relation de confiance entre la ville de Fontaine et les services de l'État qui engagent des actions conjointes sur les dépôts sauvages, l'enlèvement d'épaves ou la lutte contre les rodéos urbains.

Les résultats sont là ! Sur le secteur Fontaines/Maisonnat, 141 procès-verbaux concernant les regroupements, les rixes et le trafic de stupéfiants et plus de 450 mains courantes ont été déposées depuis juillet 2020, alors qu'entre 2016 et 2020, seulement 13 procès-verbaux avaient été rédigés. Le nombre de PV sur le stationnement a doublé. Les dépôts sauvages ont diminué grâce à l'action du service propreté urbaine et de la police municipale qui recherche les auteurs. Mais nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et nous avons besoin pour cela que chacun d'entre nous se mobilise et respecte les règles du vivre ensemble.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Geneviève Berail, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Sobriété ou Rationnement ?

Lors du dernier conseil municipal les élus ont examiné la mise en place d'un plan de "sobriété énergétique". Cela est en soi une bonne initiative. Le seul éclairage public impacte le budget communal et il est nécessaire dans ce domaine de réaliser des économies.

L'extinction de la lumière la nuit impose de concilier les enjeux de la biodiversité et les besoins humains avec une gestion pertinente de différenciation de l'éclairage public qui joue un rôle important pour la sécurité des personnes, des biens et des transports en commun. L'affirmation du Maire stipulant que " seul un vol de vélo " est à déplorer sur la période nous paraît quelque peu "irresponsable". Notre maire est plus attaché à envoyer la police municipale chez nos commerçants vérifier que ceux-ci éteignent bien leurs vitrines la nuit qu'à veiller à la survie du pôle commercial de Saveuil impacté par les futurs aménagements de l'avenue du Vercors.

De plus le maire qui soutient à notre groupe ainsi qu'aux commerçants qu'il ne possède pas de documents sur ces aménagements en publie certains dans le bulletin municipal de novembre 2022.

Nous déplorons que le Maire ait refusé le débat sur la nécessité de demander au gouvernement la mise en place d'un "bouclier tarifaire" pour les communes face à l'inflation et la crise énergétique sous prétexte que le conseil municipal ne doit pas "s'intéresser et débattre" de politiques nationales. Il affirme ainsi que le rôle d'un maire se cantonne à la seule gestion. Il feint d'ignorer la responsabilité du gouvernement actuel sur l'explosion des coûts des énergies et sur les impacts que cela a sur le quotidien de nos habitants qui sont obligés de limiter leurs budgets loisirs, leurs déplacements et leurs dépenses de santé.

Nous resterons vigilants pour que ce plan de sobriété énergétique ne se transforme pas en rationnement pour les services publics.

Malgré cette période difficile notre groupe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année "illuminées" d'espoir.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à fontaine

Et ça continue...

Après la réduction de toute forme d'éducation populaire (MJC, Chantier/Matériauthèque), après s'en être pris aux plus précaires (hausse du prix des repas de cantine scolaire, saga des barbecues), ce sont maintenant les aîné.e.s des résidences autonomie qui sont visés. Suite à la hausse des dépenses d'énergie et à la baisse des financements du Département, la vice-présidente du CCAS Mme Kassiotis, a fait voté un budget prévisionnel avec une augmentation de + 9,34 % du prix de journée pour la Cerisaie et + 7,12 % pour La Roseraie. Insoutenable pour les résident.e.s ! C'est rien de moins que + 839 €/an pour un.e résident.e de la Cerisaie, par exemple.

D'autant plus inadmissible que, en préambule de ce même Conseil d'Administration, les statistiques présentées indiquaient que 40 % des résident.e.s fontainois.es sont à l'aide sociale légale et que la très grande majorité disposent de moins de 1200 €/mois pour vivre. Sans ces structures, ces personnes ne pourraient pas se loger décemment.

Il faut dire que Mr Longo, président de droit du CCAS rappelle-moi, est aussi conseiller départemental de même que son adjointe Mme Chardon, et qu'ils sont dans une position pour le moins « inconfortable » : contrairement à nous, ils ont tous les deux voté le rapport réduisant les financements du Département aux résidences autonomie. Ils ont donc voté contre l'intérêt des aînés fontainois.es.

Et qu'a proposé le Maire pour aider les résidences autonomie ? Rien. Il aurait pourtant pu proposer une aide exceptionnelle de la ville en Conseil Municipal... mais non.

C'est son choix. Pourtant, Mr Thoviste soutenait régulièrement le principe d'une aide municipale aux résidences autonomie sur le mandat dernier, l'a-t-il oublié désormais ?

Cette équipe municipale va faire porter la totalité de la hausse des énergies et la baisse des financements départementaux sur des populations que nous nous devons de protéger : nos aîné.e.s !

Le rouleau compresseur continue d'avancer sans bruit à Fontaine.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille dans ses 2 bassins intérieurs :

- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h40
- Vendredi : 11h30-13h40 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi (voir p.16)

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2023

Votre enfant est né(e) en 2020 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2023 auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- numéro d'allocataire Caf, avec quotient revenu 2021
- l'avis d'imposition 2021
- si besoin, jugement de divorce ou de garde des enfants

Pour les enfants nés entre janvier et juin 2021 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2023 ? La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école.

Les inscriptions se feront du 6 février au 31 mars aux horaires d'ouverture de l'espace famille :

- lundi : 8h-12h et 13h30-18h
- mardi : 8h-12h30
- mercredi : 8h-12h et 13h30-17h
- vendredi : 8h30 - 17h

Q Renseignements : Espace famille
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine



Centre nautique Lino Refuggi

Fermeture annuelle du 18 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus.

Bonne
Année



**VŒUX DU MAIRE
À LA POPULATION**

OUVERT À TOUS

VENDREDI 6 JANVIER

18H30 - LA SOURCE